

Reçu le
19 JAN. 2010
A.A.P.C.A.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

NOTE - EXPRESS

(*) NON PROTEGE	DIFFUSION RESTREINTE	CONFIDENTIEL DEFENSE
Origine	: 1 ^{er} régiment de chasseurs d'Afrique	
Suivi par	: Cne SANTAMARIA	
Destinataire(s) (pour action)	: Monsieur le Directeur du centre de vol à voile Quartier Malvoisin 83440 FAYENCE	
Destinataire(s) (pour information)	:	
Copie(s) intérieure(s)	: C1 (ATCR), CBEI	

Canjuers, le 13 janvier 2010

N° 57/1RCA/BEI/PCTIR

Objet : Tirs de jour dans la zone tampon LFR138T.

Référence :

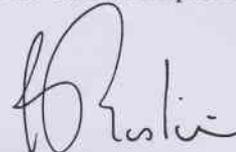
Primo : Dans le cadre de l'entraînement des unités de l'Armée de Terre désignées pour effectuer une mission en Afghanistan, un tir d'obus de mortiers est programmé à partir de la zone est du camp de Canjuers le 6 février 2010 entre 14h00 et 18h00.

Secundo : La position de départ des coups est située dans la zone tampon LFR138T dans laquelle évoluent habituellement les appareils du centre de vol à voile.

Tertio : J'ai l'honneur de vous demander de prendre en compte cette activité opérationnelle et d'interrompre les survols du camp durant cette période.

Quarto : Tout renseignement complémentaire peut vous être donné par l'officier de tir du camp de Canjuers (poste 2309 ou 2321).

Le colonel Richard LAKIN
commandant le 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique
par ordre
le lieutenant colonel Amaury ROSTAIN
chef du bureau Emploi Instruction



(*) Indiquer les mentions de protection (NON PROTEGE, DIFFUSION RESTREINTE, CONFIDENTIEL DEFENSE)